

Rhétorique en mouvement : Rutebeuf prêcheur et polémiste de la Croisade

Estelle Doudet

Université Lille 3 – Charles de Gaulle

De 1204 à 1270, la chevalerie française a répondu à quatre reprises à l'appel de la Croisade. Quatre tentatives infructueuses qui n'ont guère mené les défenseurs de la foi chrétienne jusqu'aux hauteurs de Jérusalem. Détournés, dans des desseins plus politiques que religieux, vers Constantinople en 1204, arrêtés à Damiette en 1217, les guerriers font place aux diplomates qui, quatre ans plus tard, obtiennent la domination sur la Ville Sainte. Cette victoire est de courte durée : les expéditions organisées par saint Louis en 1248 et 1270 se révéleront désastreuses. Nul ne sait que la Croisade de Tunis sera la dernière mais beaucoup ont conscience que les royaumes chrétiens d'Orient vivent leur crépuscule. Le rêve du *souverain de tout pèlerinage* domine cependant les esprits, laissant son empreinte sur les productions artistiques et littéraires européennes jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Contemporain de Louis IX, Rutebeuf s'est engagé dans la propagande croisée avec la même passion qui l'avait conduit, de 1255 à 1261, à prendre fait et cause pour les intérêts des enseignants séculiers de l'Université de Paris. Dans son œuvre, la *bataille outre la mer* succède à la querelle des Mendians, ce qui a conduit les éditeurs Julia Bastin et Edmond Faral à organiser les textes du poète, non selon leur ordre chronologique strict, mais selon leur thématique : poèmes de l'Université, poèmes de l'infortune, poèmes de la Croisade². Trois thèmes qui semblent en effet, selon les recherches de Michel-Marie Dufeil³, correspondre d'assez près à l'itinéraire biographique (réel ou fictif) du poète. Après avoir s'être compromis gravement aux yeux du pouvoir royal dans la polémique universitaire, Rutebeuf chercherait à regagner la confiance de la Cour en s'engageant dans un combat plus conforme aux vœux du pouvoir. Cela expliquerait un infléchissement net de son écriture, de la satire sociale à l'exhortation religieuse. Le poète, mûri et las

du rôle dangereux d'écrivain partisan, apparaîtrait alors comme le «dernier apôtre de la Croisade», selon l'expression de Joseph Bédier. Cette hypothèse est largement convaincante. Pourtant, le choix quasi exclusif par Rutebeuf du thème de la Croisade pendant les douze dernières années connues de sa production n'est pas sans soulever un certain nombre de questions – certaines idéologiques, d'autres rhétoriques, qui feront l'objet de cette réflexion.

Le premier problème a été celui de la sincérité de cet engagement. L'activité du poète en faveur des expéditions croisées, mise à part la *Complainte de Geoffroi de Sergines*, se situe entre 1265 et 1277, à l'heure où beaucoup, comme le sénéchal de Joinville⁴, doutent de la possibilité d'une victoire. Ce curieux retard donne aux textes de Rutebeuf l'amertume violente des causes que l'on devine perdues. Si le *Débat du croisé et du décroisé* se clôt sur la victoire du premier, la conviction du second ne semble guère motivée que par miracle. Cependant, et en dépit des querelles critiques sur ce point⁵, il ne fait aujourd'hui aucun doute que Rutebeuf ne répond pas seulement à des commandes lorsqu'il écrit ses textes propagandistes, mais qu'il y associe une forte conviction personnelle. Cette affirmation conduit bien sûr à se demander qui ont été les commanditaires des onze textes qui soutiennent les entreprises croisées. De nouveau surgissent les incertitudes. Nombre de textes, de la *Complainte de Geoffroi de Sergines* à la *Complainte d'Outremer*, mêlent à la défense des croisés une critique acerbe de l'action de saint Louis. Il semble alors difficile d'imaginer que c'est pour lui ou son entourage qu'écrit Rutebeuf. Nancy Regalado a tenté de montrer que le poète pouvait avoir été proche des positions de la papauté, mais rien ne l'assure vraiment⁶. Textes divers par leur genre, par leur occasion (de la conquête sicilienne de Charles d'Anjou aux problèmes de la Terre Sainte), les poèmes de la Croisade trouvent une unité dans la tonali-

té de leur écriture : le prêcheur Rutebeuf n'a oublié ni les idées ni les accents inimitables de l'adversaire des Mendians. On s'est peu penché sur les conséquences rhétoriques de la «conversion» de l'écrivain. Quel statut Rutebeuf donne-t-il désormais à sa voix poétique ? Quelle esthétique développe-t-il sur le «chanp de bataille»⁷ de son texte ?

En nommant à plusieurs reprises ses poèmes exhortant à la Croisade «sermons», Rutebeuf souligne d'évidence une nouvelle ambition : quitter le statut dangereux de partisan, acquérir la position privilégiée de prêcheur. La prédication tient, sous des formes diverses, un rôle majeur dans la vie quotidienne médiévale : de la messe aux réunions publiques, nombreuses sont les occasions pour les fidèles d'entendre commentaires de l'Écriture Sainte, spéculations religieuses, mais aussi exhortations nourries de libres références aux Évangiles. A partir du XII^{ème} siècle, l'extension de l'auditoire laïc et l'urgence des Croisades entraînent un profond renouvellement des techniques. Préférant le sermon, variation sur un texte court de l'Écriture, à l'homélie par exemple, les Dominicains lui imposent un style «moderne» (*sermo modernus*), caractérisé par une analyse précise du texte-source et par une argumentation claire, qui vise à convaincre par la foi et par la raison. Moins savantes, les prédications des clercs séculiers cherchent avant tout la conviction d'un public de plus en plus nombreux et hétérogène. Leurs prêches s'adressent à la culture des laïcs, en insistant sur des images répétées et frappantes, en insérant des *exempla*, brefs récits qui retiennent l'attention et favorisent la compréhension⁸.

Rutebeuf s'engage donc, en choisissant le prêche, dans la conquête d'une position sociale et rhétorique qui concurrence l'activité des Ordres Mendians, dont il s'était fait l'ennemi irréconciliable – situation ironique à laquelle il a sans doute été sensible. D'autre part, de formation cléricale, il connaît l'*auctoritas* du prêcheur sur l'opinion publique et sait que ce type de prise de parole peut apporter considération (et, si elle est commandée, rémunération).

Comment pourtant justifier ce changement de statut ? On a souvent remarqué que Rutebeuf montre une conscience aiguë des attributions traditionnellement liées aux trois ordres de la société médiévale : aux clercs de prier et de prêcher ; aux chevaliers de se battre ; au Tiers État de soutenir économiquement l'entreprise sainte de la Croisade. «Ne [sachant] autre laborage» (*Complainte de Constan-*

tinople, v. 6), le poète ne peut faire la guerre. Mais *La Voie d'Humilité*, comme d'autres textes de 1262, décrit la croisade des chemins à laquelle se trouve l'écrivain :

Vers paradis, se me sembla
Atornai mon pelerinage. (v. 30-31).

Engagé dans la voie d'une reconstruction spirituelle, Rutebeuf souhaite aider à l'édification de ses contemporains. Quelle meilleure occasion que de prêcher la Croisade ? En effet, la strophe IX de la *Complainte de Constantinople*, texte rédigé hors de toute commande officielle et à la même période que *La Voie d'Humilité*, rappelle que l'échec des Mendians pour inciter à la guerre sainte est dû à leurs natures hypocrites, qui les rend incapables de diffuser le message divin et de toucher le public.

Hom sermona por la croix prendre,
Que hom cuida paradix vendre
Et livreir de par l'apostole,
Hom pot bien le sermon entendre,
Mais a la croix ne vout nuns tendre
La main por pitouze parole. (v. 97-102).

Le seul résultat de leur action a été l'interdiction des «qaroles», danses et amusements de cour – dont on peut douter qu'elles soient les causes de l'échec chrétien en Terre Sainte, souligne Rutebeuf avec une lourde ironie. À l'avarice des princes, à la corruption des Ordres prêcheurs doivent succéder avec urgence des incarnations de la générosité et de la vérité : les Croisés qui s'engagent pour la défense de la vraie foi, les prédicateurs qui les y conduiront. Ce n'est pas un hasard si Rutebeuf consacre, dès 1255, son premier texte de croisade, à Geoffroi de Sergines. Le défenseur d'Acre, abandonné des instances officielles, ne peut compter que sur la protection de Dieu – et sur l'aide de l'écrivain. Le parallèle qui clôt le texte entre la garde de la Vierge, laissée par le Christ à l'Évangéliste Jean, et la situation du croisé est assez éloquent (v. 163 et suivants). Si le salut du héros est dans les mains de Dieu, sa gloire n'est-elle pas implicitement dans celle de celui qui le chante ? Sept ans plus tard, revendiquer comme légitime le rôle de prêcheur est bien un geste polémique. Il poursuit, sur un autre terrain, la querelle universitaire en attaquant les Mendians, mais permet au

poète de passer d'une position séculière et partisane au statut clérical de défenseur de la foi. Le thème de la vérité sans fards, amère mais irrépressible et qui force le poète à l'expression parcourt désormais les textes de Rutebeuf.

Pour l'anui et por le damage
Que je voi en l'umain lignage
M'estuet mon pensei descovrir
(*La nouvelle complainte d'Outremer*, v. 1-3).

Rutebués dit, qui rien ne soile : ce vers de la *Complainte d'Outremer* (v. 99) est plus qu'une profession de foi personnelle ; c'est l'affirmation d'une mission. Parce que la vérité pour Rutebeuf est révélation, **combat contre les** masques hypocrites, elle nécessite de la **part du nouveau** prêcheur une **force de conviction** qu'il puise dans une tradition rhétorique à laquelle il adapte son écriture.

On s'est assez peu demandé quelles conséquences la conquête du statut de prêcheur pouvait avoir sur l'écriture de Rutebeuf, la critique souvent ayant été plus attentive à l'idéologie développée qu'aux techniques de prédication qu'il privilégie. Il a été souligné – avec une certaine justesse – que ces textes d'apparence moins « spontanée » que les *Grièches*, le *Mariage* ou la *Repentance*, sont aussi moins séduisants⁹. Le « Je » du poète énonce en effet des opinions orthodoxes et se cache souvent derrière un discours moraliste et généralisant. L'adaptation de Rutebeuf à la rhétorique de la prédication est cependant significative par les écarts plus ou moins grands qu'il ménage avec la tradition.

Les poèmes de la Croisade s'apparentent aux sermons contemporains par l'usage de citations bibliques glosées. Mais là où le sermon fait de la citation sa source, la poésie lui offre plutôt une fonction d'illustration, propre à généraliser et à lester d'autorité un argument soutenu d'abord par la première personne. La *Complainte du comte Eudes de Nevers* offre, dans ses deux premières strophes, une structuration alternée de sentences générales et d'implications personnelles du récitant.

La mort, qui toz jors ceulz aproie
Qui plus sunt de bien faire en voie,
Me fait descovrir mon corage
Por l'un de ceulz que plus amoie... (v. 1-4).

Le souvenir évangélique de Mathieu, 13, 45-46 se glisse ensuite sans rupture au sein du *planctus*, tout en restant décelable aux oreilles des auditeurs médiévaux.

Qu'il laissa son lieu et son estre
Por cele glorieuse jame
Qui a non la joie celestre. (v. 21-22).

Ce type d'intertexte allusif, très fréquent, alterne avec des citations nettement soulignées, mais elles aussi ressaisies par une voix en première personne, de telle sorte que l'enseignement du 'je' et la parole sacrée se répondent en écho.

Mais qui vorra avoir honeur
En paradix, si la deserve,
Car je n'i voi nule autre verve.
Jhesuscruz dist en l'Ewangile,
'Qui n'est de truffe ne de guile :
Ne doit pas paradix avoir
Qui fame et enfans et avoir
Ne lait por l'amour de celui
Qu'en la fin iert juges de lui.'
(*Complainte d'Outremer*, v. 48-56).

La grande majorité de ces intertextes est issue de l'Evangile selon saint Mathieu et, dans une moindre mesure, des Psaumes et de l'Ecclésiaste, sources habituelles des prédications. Rutebeuf emprunte une autre technique fréquente : les échos d'*auctoritas* entre la parole sacrée et la sagesse populaire, sous forme de proverbes. « N'est pas tout ors quanque reluit » (*Complainte d'Outremer*, v. 38) ; « Ce que tu tiens, si tiens » (*Débat*, v. 63) ; « Li vilains dist : Tost vont noveles » (*La complainte du comte de Poitiers*, v. 123). Ce ne sont que quelques exemples d'une présence parémiologique peut-être surprenante à nos yeux modernes, mais qui vise à emporter la conviction de l'auditeur. De l'Evangile au proverbe, l'hétérogénéité des *autoritates* trouve sa cohérence en soulignant la vérité d'une parole en première personne : « je di por voir, non pas devin » (*La complainte du comte de Poitiers*, v. 136).

Rien ici de très étonnant dans la pratique médiévale, si ce n'est qu'au XIII^e siècle, dans un contexte historiographique par exemple, le « je » est habituellement un témoin de l'événement. La position de prêcheur permet à Rutebeuf de

jouer sur plusieurs tableaux : le «je» est à la fois l'expression d'un individu impliqué dans le monde et l'organisateur du discours. Plus encore, la première personne est la force de mouvement du texte, le premier lieu du *movere*. «Vos wel descovrir mon corage» (*Complainte de Constantinople*, v. 4). Pensif, mélancolique, enthousiaste : c'est d'abord le «cuer» du poète qui parle, provoquant l'émotion chez son public. Le *movere* des *Artes predicandi* du XIII^{ème} siècle, inspirés du *De Doctrina Christiana* de saint Augustin, est l'un des trois impératifs du prêche, avec le *docere* ou enseignement et l'*orare*, l'incitation à la prière – qui remplace le *delectare* ou *placere* profane¹⁰. *Movere* : émouvoir, mais aussi mettre en mouvement. Les poèmes de la Croisade chez Rutebeuf sont hantés par ce double sens d'un principe rhétorique placé au centre de son esthétique.

Le dialogue du «je» et du «vous» est essentiel dans ces textes de conviction. Le poète insiste sur les connaissances qu'il attend de ses auditeurs : «Vos saveiz et devez savoir» (*Complainte du comte de Poitiers*, v. 39). Témoin complice du public, le prédicateur est surtout son juge et Rutebeuf ne manque pas d'exercer cette fonction de censeur. Il questionne des groupes sociaux («Jone gent, qu'avez enpen- ceï?» *Chanson de Pouille*, v. 9) ; il interpelle des particuliers, en remplissant dramatiquement l'octosyllabe du titre de ceux à qui il s'adresse, comme un reproche ou une supplication («Ha ! rois de France, rois de France», *Complainte du comte Eudes de Nevers*, v. 121 ; «Rois de France, Rois d'Engleterre», *Nouvelle Complainte d'Outremer*, v. 83, etc.).

La position du prêcheur traditionnel est cependant paradoxale dans la mesure où il n'est qu'un passeur entre les paroles divines et l'auditoire. Or ce statut décalé est aussi celui du clerc face à l'entreprise guerrière de la Croisade, à laquelle il ne peut participer. Tel est le sens du prologue du *Débat du croisé et du décroisé*.

Lui dui laissent parler les deux
Et je les pris a escoutier,
Qui leiz la haie fui tout seux.
Si descent por moi acouteit. (v. 25-28).

L'artifice littéraire de la haie, qui dérobe le poète aux yeux des acteurs mais lui permet d'écouter et donc de raconter, se diffuse au XIII^{ème} siècle. Lié à un éborgnement symbolique, dont Rutebeuf donne les premiers exemples dans

sa *Complainte sur son œil* (v. 23 et suivants), ce type de mise en scène est appelé à devenir un véritable *topos* de la littérature de la fin du Moyen Âge, lorsque, quittant l'état clérical, les écrivains s'interrogeront sur leur place instable dans la société. Rutebeuf peut apparaître comme l'un des premiers metteurs en scène de l'incertitude du statut poétique ; il n'a fonction officielle ni de guerrier, ni de conseiller clérical. Cette situation marginale n'est cependant que peu décrite dans les poèmes de la Croisade, afin d'éviter de déstabiliser le statut de prêcheur qu'il s'est donné. Les textes où le «je» parle en fonction de moraliste sont alors beaucoup plus nombreux que ceux qui utilisent les masques de l'allégorie ou du songe – ce qui n'est pas le cas des poèmes des années 1261, satiriques comme *Renart le Bestourné* ou moraux comme la *Leçon sur Hypocrisie et Humilité*.

La conquête d'un statut de prêcheur implique donc un travail d'adaptation aux techniques rhétoriques de la prédication, afin de les adapter en retour à l'esthétique particulière de l'écrivain. Mais en quoi les poèmes de la Croisade peuvent-ils nous renseigner sur les principes de cette esthétique ? Idéologiquement, si Rutebeuf réorchestre des thèmes tout à fait communs, comme le *memento mori*, le mépris des biens mortels, la peinture contrastée du Paradis et de l'Enfer, il est certain qu'il opère également une sélection des thèmes qui répondent à ses deux obsessions morales : la vérité (d'où l'importance du Jugement Dernier, anticipé par le jugement du poète) et le rapport à l'argent (générosité ou avarice, le salut comme «salaire» du chrétien). Ainsi il est fréquent de voir peint le Paradis comme une bonne affaire à saisir, grâce aux Croisades (*Complainte d'Outremer*).

Achatiez le, car Diex le vent.
Car il a mestier par couvent
D'acheteours, et cil s'engigent
Qui orendroit ne le bargignent,
Car teils fois le vorront avoir
C'om ne l'aurat pas por avoir. (v. 129-134).

Ce type d'images n'est pas une trouvaille du poète et témoigne au contraire de sa familiarité avec les habitudes contemporaines du sermon. Mais leur répétition, le contexte dans lesquelles elles sont employées, leur charge émotive

dessinent au sein des textes des contrastes constants, propres à entraîner la conviction. Rutebeuf s'oppose sur ce point au *sermo modernus* des Mendians : son argumentaire ne vaut pas par sa rigueur, mais par sa dynamique. Bien que le Croisé en appelle d'abord à la raison de son adversaire («Dieu en toi le san a mis», *Débat du Croisé et du Décroisé*, v. 44), c'est surtout l'accumulation d'exclamatives, d'interrogations ironiques, d'accusations péremptoires («Tu diz ce que nuns ne doit dire», v. 112), d'images surprenantes («Tuit sont un, saches a delivre, / Et vie d'oume et oez quas-seiz», v. 175-176) qui réussit à convaincre le Décroisé, dont l'argumentation est beaucoup plus développée. Aussi, et contrairement à ce que la critique a souvent affirmé, il semble qu'en prenant la position du prêcheur, Rutebeuf n'abolit pas l'engagement et la rhétorique polémique. Le combat se déroule cette fois au nom d'une vérité supérieure indéniable, les décrets divins, pour le bien public et non d'un parti, mais il continue et n'oublie pas ses anciennes cibles, Mendians corrompus, princes faibles, etc. La voix du prêcheur s'enrichit de constants échos satiriques, de telle sorte que la Croisade apparaît parfois comme un prétexte à la critique des trois ordres sociaux. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette tendance trouve son expression la plus achevée dans *La nouvelle complainte d'Outremer* : en 1277, la Terre Sainte n'est plus qu'un horizon idéal, prétexte à fustiger *ad status* les vices contemporains. L'amertume du satiriste prend alors le pas sur l'exhortation au combat.

La bataille à laquelle appelle le prêcheur doit d'abord naître dans l'esprit des auditeurs. Le texte exacerbe les contradictions de leur conscience, le caractère urgent, voire panique des événements. Dans ce but, les images communes de la prédication sont travaillées par Rutebeuf selon une technique que l'on pourrait nommer, pour emprunter un de ses propres termes, le *bestournement*, signifiant retournement et renversement. La «semence» est, par exemple, l'un des lieux communs des sermons. Issue de sources évangéliques, reprise dans les lettres papales qui appellent à la Croisade, elle symbolise à la fois la parole divine germant dans l'esprit du chrétien et l'implantation des Croisés en Orient, de telle sorte que la Terre Sainte se confond avec le salut, la conquête guerrière avec l'enseignement chrétien. Lourde de sens, la métaphore ne peut qu'intéresser Rutebeuf, qui la fait miroiter au fil des textes. Dans le *Dit*

de Pouille, elle insiste sur la prise en main par le chrétien de son salut : partir en Croisade à la suite de Charles d'Anjou, c'est «semer» les germes de l'accès au paradis.

Qui vodrat elz sainz cielz semance semancier
Voisse aidier au bon roi qui tant fait a prisier. (v. 7-8).

Dans la *Complainte du comte Eudes de Nevers*, l'éloge du défunt s'accompagne d'une argumentation : comme lui, il faut agir afin d'ensemencer les cieux de bonnes œuvres. Geste qui a l'avantage de rapporter des bénéfices certains, au contraire des semences terrestres, menacées par les prédateurs :

La sus elz cielz fait bon semeir :
N'estuet pas la terre femeir
Ne ne c'i puet repaitre oiziaux (v. 91-93).

Il ne s'agit pas ici d'un réalisme du poète, mais d'un effet argumentatif. La confrontation des champs célestes et des oiseaux voleurs, la logique décalée, voire amusante, de l'image ont pour but d'emporter la conviction. Mais la «semence» est un argument à double tranchant. Elle est refusée comme un marché de dupes par le décroisé : «Qui ainsi senme, pou i veigne / Car hom le devoit asomeir», v. 71-72). Elle peut être mensongère. Dans la *Complainte de Constantinople*, peu favorable au roi, elle désigne les conseils d'Hypocrisie (les Ordres Mendians), qui trompent Louis IX. La parole évangélique, détournée en «nouvel Evangile», est diabolique, au sens étymologique : elle divise, crée la «nouveauauté», c'est-à-dire le désordre et l'hérésie.

A cex qui font nueve creance,
Novel Dieu et nueve Evangile,
Et laira semeir par doutance
Ypocrisie sa semance
Qui est dame de ceste vile. (v. 44-48).

C'est pour répondre au *bestournement* du monde, aux masques de ses adversaires que l'écrivain utilise les images comme des armes. Or l'efficacité des lieux communs est qu'ils peuvent illustrer, selon le contexte, l'éloge ou le blâme, armes à double tranchant comme les *besaguz* de la *Leçon d'Hypocrisie et d'Humilité* (v. 71). Connues, répétées, renversées, ces images surprennent, impressionnent,

«remuent» le public. Le *movere*, que Rutebeuf choisit comme principe esthétique dans ses poèmes de Croisade, est mouvement, dans le texte, dans l'esprit des auditeurs, prélude à leur départ physique.

On a souvent remarqué que Rutebeuf incitait au voyage plus qu'aux exploits guerriers. Est-ce un choix dû au fait que lui-même, ne sachant pas combattre, n'ose parler des armes ? «Autre secors ne lor puis feire, / Car je ne suis mais hom de guerre.» (*La Complainte de Constantinople*, v. 29-30). Il y a peut-être une autre raison. S'il choisit d'exalter, plus que le combat des héros, la marche vers le salut, c'est que ce thème reflète efficacement le principe qui fait fonctionner ses textes, le *movere*. Le «sentier» est donc, sans surprise, l'une des images les plus fréquentes des poèmes de la Croisade. Les sentiers de Paradis se confondent avec les chemins de la Terre Sainte, les Croisés avec le Rois Mages dans la *Voie de Tunis* :

Li Rois qui les trois rois en Belleem conduit
Conduie touz croisiez qui a *mouvoir* sunt duit
Qu'osteir au soudant puissent et joïe et deduit
Si que bonnes en soient et notes et conduit.
(v. 133-136, nous soulignons).

L'appel au voyage fait des textes des chants du départ, exaltés ou amers, puisque, selon sa technique du *bestournement*, mise en jeu dynamique de l'image, Rutebeuf dénonce aussi la voie orientale comme un chemin abandonné des hommes.

Touz est plains d'erbe li santiers
C'om suet batre si volentiers
Por offrir s'arme en leu de cire.
(*Complainte de Constantinople*, v. 67-69).

Le jeu de mots est un autre élément de «l'émotion» dans le poème : il est l'indice d'une opinion, souvent ironique, du récitant ; il crée la surprise chez l'auditeur ; il forme toujours un écho avec d'autres images significatives. Ainsi, dans la *Complainte du comte de Nevers*, le héros «ne fist mie de sa croix pile». L'expression imagée qui signifie «renoncer à» se revivifie dans le contexte des Croisades («prendre la croix») ; d'autre part, faisant référence aux pièces de monnaie médiévale, elle entre en résonance avec

le réseau métaphorique de l'argent, l'un des plus importants dans ces textes, en signifiant que Nevers est «franc comme l'or» et ne se dédit pas de son engagement, contrairement à de nombreux «faux-monnayeurs». Rutebeuf connaît l'efficacité de ces jeux polyphoniques, dont il a fait un des traits de son écriture. Il répète avec fierté son plus célèbre, «Reconmenciez novele estoire» (*Complainte d'Outremer*, v. 16 ; *Nouvelle complainte d'Outremer*, v. 345), où *estoire* peut avoir tour à tour le sens de «flotte de guerre», de «faits d'armes» et d'œuvre littéraire, de telle sorte que la mise en marche des guerriers équilibre et promet la naissance de l'écriture. Mais, entre les deux textes où apparaît ce vers s'est écoulée la longue décennie pendant laquelle Rutebeuf a fait de la Croisade son thème de prédilection. Il sait désormais que l'exhortation au saint voyage est vaine, que la guerre est perdue. Le *movere*, émotion de l'âme, mouvement du corps, complicité qui liait le prêcher et son public, ne demeure plus qu'une trace, dans la littérature.

A l'issue de ce bref parcours, il convient de reconsidérer l'opinion selon laquelle la «conversion» de Rutebeuf aux thèmes moralistes et religieux vers 1262 entraînerait une rupture dans son esthétique, passant du combat partisan au «sermon» officiel. Les poèmes consacrés à la guerre sainte ne présentent pas un renoncement aux thèmes satiriques ou aux techniques d'écriture antérieurs : mêmes cibles visées, même rhétorique du *movere*, flux des vers et dynamique des images, pour entraîner la conviction. Mais si la guerre des mots continue, si Rutebeuf, en devenant «apôtre de la Croisade», ne renonce pas à en être le polémiste, l'écrivain déplace pourtant son *ethos*, c'est-à-dire le statut de sa parole. Ni guerrier, ni clerc, il fait de cette situation de décalage et d'impuissance un avantage en conquérant la position de prédicateur. Position privilégiée car elle lui apporte non seulement commandes et protection, mais *auctoritas* face à l'opinion publique. Le satiriste prend le masque du moraliste, le polémiste se veut censeur de son temps, annonciateur du Juge suprême. L'infléchissement thématique de l'œuvre est dû aux circonstances ; mais les poèmes de la Croisade sont l'occasion, pour Rutebeuf, d'une complexification de son esthétique, en mettant en scène et en acte le *movere* comme principe d'un voyage autant physique que mental, réel que rhétorique.

L'engagement de Rutebeuf dans la prédication croisée semble sans héritier après 1277. Pourtant, dans les premières années du XIV^e siècle, se dessine une lente révolution du statut de l'écrivain. Les déplorations des auteurs du XIII^e siècle sur leur inutilité civile cèdent à l'idée contraire d'un rôle public crucial des poètes face aux problèmes de leur temps. La satire socio-politique est l'une des expressions de cet engagement. Mais pour que le satiriste ne soit pas un partisan, il s'empare d'autres fonctions, se faisant moraliste mélancolique, prophète de temps meilleurs, précheur du vrai et juge des hommes¹¹. Les thèmes abordés ont changé, mais la réflexion sur l'éthos de l'écrivain demeure et s'approfondit. Les prêches de Rutebeuf, échouant à entraîner les guerriers, ont cependant déclenché d'autres mouvements. L'auteur des derniers siècles médiévaux, dans le long cheminement qui le mène vers la modernité, explorera pour se définir les voies ouvertes par les derniers chantres de la Croisade.

NOTES

- 1 Rutebeuf, *Dit de la croisade de Tunis*, v. 46, dans *Œuvres complètes*, édition Michel Zink, Paris, Livre de Poche, «Lettres Gothiques», 2005, p. 880.
- 2 Edmond Faral et Julia Bastin, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 2 volumes, Paris, Picard, 1959-1960. Pour des raisons de commodité, les vers cités le seront dans l'édition de Michel Zink, éd. citée.
- 3 Michel-Marie Dufeil, «L'œuvre d'une vie rythmée : chronologie de Rutebeuf», in *Musique, littérature et société au Moyen Âge*. Actes du colloque d'Amiens, 24-29 mars 1980, publiés par D. Buschinger et A. Crépin, Paris, Champion, 1981, p. 279-294.

- 4 «Je entendi que touz ceulz firent peché mortel qui li loerent l'alee [la Croisade de 1270], pour ce que ou point que il estoit en France, tout le royaume estoit en bon pez en li meïsmes et a touz ses voisins, ne onques puis que il en parti l'estat du royaume ne fist que empirer.» Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, édition Jacques Monfrin, Paris, «Classiques Garnier», 1995, p. 364.
- 5 Les premiers doutes sur la sincérité de l'engagement de Rutebeuf envers la Croisade, issus de la volte-face surprenante qui clôt le *Débat du croisé et du décroisé*, ont été exprimés par Legrand d'Aussy, dans la première moitié du XIX^e siècle, Contredits par Paulin Paris, ces doutes restent cependant prégnants dans de nombreuses lectures de Rutebeuf jusqu'au milieu du XX^e siècle (Ch. Lenient, G. Feger, E. Ham). Pour un rapide survol de cette question, v. Arié Serper, *Rutebeuf, poète satirique*, Paris, Klincksieck, 1969, p. 94-95.
- 6 Nancy Freeman Regalado, *Poetic Patterns in Rutebeuf: a Study in non Courtly Poetic Modes of the Thirteenth Century*, New Haven & Londres, Yale University Press, 1970, p. 40-44.
- 7 «Cilz siecles n'est pas siecles, ainz est chans de bataille», *Dit de Pouille*, v. 29.
- 8 V. Michel Zink, *La Prédication en langue romane avant 1300*, Paris, PUF, 1976.
- 9 Illusion toute moderne d'un épanchement lyrique qui serait plus parlant que des textes de commande : les poèmes célèbres où Rutebeuf met en scène sa misère sont autant tissés de lieux communs que les exhortations à la Croisade.
- 10 Saint Augustin, *De doctrina christiana ; De catechizandis rudibus*, in *Œuvres de saint Augustin*, tome XI, édition G. Combès et J. Farges, Paris, Desclée de Brouwer, 1949.
- 11 V. Jean-Claude Mühlethaler, *Fauvel au pouvoir. Lire la satire médiévale*, Paris, Champion, 1994.